



**FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL**  
POUR INVESTIR DANS NOTRE PLANÈTE

GEF/C.49/06

25 septembre 2015

---

49<sup>e</sup> réunion du Conseil du FEM  
20 – 22 octobre 2015  
Washington

Point 4 de l'ordre du jour

## **RELATIONS AVEC LES INSTANCES DES CONVENTIONS ET D'AUTRES INSTITUTIONS INTERNATIONALES**

**Décision recommandée au Conseil**

Ayant examiné le document GEF/C.49/06, intitulé « *Relations avec les instances des Conventions et d'autres institutions internationales* », le Conseil se félicite du rapport et charge le réseau du FEM de poursuivre la collaboration avec les pays bénéficiaires pour traduire les directives reçues et les priorités nationales dans la programmation et les activités de l'institution.

## RÉSUMÉ ANALYTIQUE

1. Ce document est destiné à informer le Conseil des activités menées par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) dans le cadre des conventions internationales sur l'environnement suivantes : la Convention sur la diversité biologique (CDB), la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULD), la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (la Convention de Stockholm), le Protocole de Montréal sur les substances qui appauvrissent la couche d'ozone (le Protocole de Montréal), et la Convention de Minamata sur le mercure. Ce document fournit également des informations sur les relations entre le Secrétariat du FEM et les instances d'autres conventions internationales et d'autres institutions et forums.

### Les points saillants du document sont les suivants :

- a) CDB : Point sur la ratification des protocoles de la CDB ; sur la communication de rapports nationaux ; et sur la participation du Secrétariat du FEM à des manifestations ; et annexe présentant les suites données par le FEM aux décisions de la Conférence des Parties.
- b) CCNUCC : Point sur la ratification et l'état d'avancement des communications nationales et des rapports biennaux ; sur les rapports présentés par le FEM aux instances de la CCNUCC et à ses organes subsidiaires ; et sur la participation du Secrétariat du FEM à des réunions ; et annexe présentant les réponses du FEM aux décisions de la Conférence des Parties.
- c) CNULD : Point sur les rapports présentés par le FEM ; et sur la participation du Secrétariat du FEM à des manifestations ; et annexe présentant les réponses du FEM aux décisions de la Conférence des Parties.
- d) Convention de Stockholm et Protocole de Montréal : Point sur la ratification, les rapports nationaux, et les réunions et manifestations au titre de la Convention de Stockholm et du Protocole de Montréal.
- e) Convention de Minamata : Point sur la ratification, les réunions et d'autres manifestations en rapport avec le mercure.
- f) Cadre de l'après-2015 : Compte rendu de la participation du Secrétariat du FEM aux réunions sur les Objectifs de développement durable des Nations Unies et au Sommet de l'ONU sur le climat.
- g) Eaux internationales : Compte rendu de la participation du Secrétariat du FEM à diverses réunions concernant le domaine d'intervention « eaux internationales », dont la Convention sur l'eau de la Commission économique pour l'Europe et la Convention des Nations Unies sur les cours d'eau.
- h) Résumé des relations et activités associées à d'autres institutions internationales, dont le Fonds vert pour le climat, le Fonds pour l'adaptation et le Forum des Nations Unies sur les forêts.